

Photo prise lors de la Très Grande Vélofête, samedi 13 juin dernier.

## **Sommaire**

- p. 2 Très grande vélofête**
- p. 3 Lutte contre le vol**
- p. 4 Etranger ; SNCF**
- p. 5 Lille et environs**
- p. 6 Vélo-news**
- p. 7 Agenda, vie de l'Adav.**

## **Démocratie à petite vitesse et avenir de la bicyclette**

Nous sommes à la fin d'un cycle, celui de l'automobile-reine en ville. Ceux qui construisent la ville de demain encore pour elle, en excluant le piéton et la bicyclette, ne sont pas sérieux et infiniment tristes. Car c'est une ville pour des robots en boîte, qui communiquent par téléphone et avec force coups de klaxon. C'est une ville sans enfants, sans vieillards et sans voix. Leur modèle, c'est Los Angeles, et ils l'ont oublié.

Heureusement, il y a Catherine, le (la ?) maire de Strasbourg, qui est belle comme un soleil et qui aime sa ville. Elle en a interdit, en février dernier, la traversée du centre aux voitures. Et il y a Michel, le maire de Lyon, qui veut doubler ses transports collectifs en dix ans. Et Jean-Louis, maire de Valenciennes, qui a vendu pas cher cinq cents bicyclettes aux habitants de l'Athènes du Nord. Enfin il y a Marie-Christine, présidente du Conseil Régional, qui est venue à la Très Grande Vélofête et a proposé de faire acheter par la Région quelques « vélos de fonction ».

Et modestement, il y a l'Adav, qui besogne avec nos élus et leurs techniciens. Depuis deux ans, nous sommes intervenus sur cinquante dossiers et on nous a répondu vingt-cinq fois. 50 %. C'est le régime de la démocratie, qui est muette ou qui dit non.

Et surtout, il y a nous tous, parce qu'on est très sérieux, on roule à bicyclette, et on fait la fête. Le 13 juin, c'était la deuxième Très Grande Vélofête, sous le soleil (compte rendu page 2).

*Ph. Tostain*

**L'Heurovélo**, journal dérailleur, est édité par l'Association Droit au Vélo (ADAV), 23 rue Gosselet, 59000 Lille.  
Tél. 20 86 17 25 ou MNE, 20 52 12 02.  
Trimestriel, 5 F le numéro.  
N° 3, printemps-été 1992.

Dir. de publication : Philippe Tostain. CPPAP en cours. ISSN en cours. Imp. par nos soins.  
Equipe de rédaction : Christophe Douilliez, Samuel Delepoulle, Thomas Lesay

# Les cyclistes sont sympas !

Près de 300 merveilleux fous (et folles) pédalant sur le boulevard de la "Liberté cycliste" (selon Nord-Eclair), samedi 13 juin, tel fut l'un des succès de la Très Grande Vélofête 92 organisée par l'Adav. Le thème ne varie pas : permettre aux cyclistes de circuler en ville et d'y stationner les bicyclettes en sécurité ; créer pour ce faire des aménagements adaptés (plan de circulation, bandes cyclables, parcs de stationnement...).

Le soleil fut l'un des principaux sponsors de la TGV, car grand fournisseur de rayons. Tout a démarré Grand-Place à 15 heures, lieu de rassemblement du "peloton". Là, depuis le vélo-célibataire jusqu'à la hautaine familiale hollandaise à deux enfants, en passant par le "course" et le randonneur, du robuste 650 demi-ballon à l'élégante jante de 700 x 20, chaussée du dernier pneu à tringle souple, du VTT au triporteur, toute la famille cycliste ou presque était représentée.

Madame la présidente de la Région était venue... à bicyclette. Elle a confirmé l'intérêt et

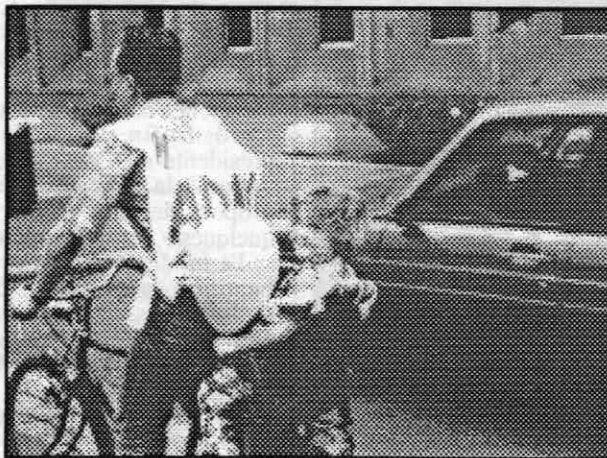
le soutien qu'elle portait à nos demandes. Il paraît même qu'elle envisage d'équiper le Conseil régional d'un parc de vélos ! Alors on se prend à rêver. A quand les pousse-pousse officiels transportant les "VIP" à travers Lille d'une réunion à l'autre ? Et les "décideurs" fonçant sur des "vététés" ? Vivement les premiers embouteillages à vélo : l'Adav aura atteint son but !

La première étape fut consacrée à un concert de carillon fort bien orchestré par notre président du haut des marches... de l'hôtel de ville : l'aubade aux édiles en vélo majeur. La bonne parole sur le résultat de l'entrevue du matin avec Monsieur le maire de Lille fut donnée aux fidèles.

Puis le long (si, si) cortège se déploya majestueusement sous l'arc de Triomphe de la Porte de Paris, afin d'observer, à l'entrée

du boulevard de la Liberté quelques minutes de silence qui ne manquèrent pas d'intriguer les occupants de la 205 policière-balai, coincée en queue de cortège : le temps de confectionner sur l'asphalte une marelle particulière en forme achevée d'une authentique bande cyclable dont les pointillés blancs enserraient de magnifiques vélos... verts. Du grand art ! Après les ovations nourries, nous descendîmes en goguette ledit boulevard. A grand renfort de coups de sonnette et de pédale, les rues Nationale, de la Barre et Basse furent "cyclistées" paisiblement, jusqu'au terme du circuit, le jardin sis derrière l'hospice Comtesse.

Là, le "speaker du Tour", Antoine Bonduelle, fit valoir ses dons d'animateur lors du



concours et de l'élection de Miss Petite Reine (Geneviève, accompagnée de Gabriel et Amélie) et de Mister Biclou (Xavier, 25 ans et Thomas, 23 ans). Félicitations aux élus et aux autres candidats pour lesquels la "roue" de la fortune a tourné ce jour-là.

Animation musicale, vente de billets de tombola et de boissons, tout y était. Pour les "rutilantes" fourbues et un peu à plat, un gonfleur (un vrai) sympa assurait la logistique en regonflant nos machines à toute pompe.

Puis ce fut la fête avec le spectacle monté par la troupe des Intrépides, qui nous régala durant une heure.

Les meilleures choses ayant une fin, la séparation intervint sur le regret de n'avoir qu'une TGV par an. Mais mon vélo m'a promis qu'on reviendrait. Alors la TGV 92 est morte, vive la TGV 93, et merci aux animateurs de l'Adav et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée !

PS. Résultats concrets de la TGV (promesses du maire et autres propositions) en page 5).  
C. Douilliez

# Lutte contre le vol

Les études le montrent : le vol est un frein souvent plus important que la sécurité routière au développement des déplacements à vélo en ville.

Que peut-on faire contre ce fléau ?

Parmi les différentes solutions (complémentaires) envisagées dont la revue "Cyclistes 2000" fait le tour, les arceaux de stationnement, à partir d'un dossier du CADR (comité d'action des deux-roues), de Mulhouse (1986-87).

Solution adoptée à Mulhouse en 1987, l'« arceau mulhousien » présente un avantage non négligeable pour les municipalités qui financent son acquisition et son installation : un coût modique !

## Comment ça marche ?

C'est un arceau métallique (acier galvanisé et plastifié), de 1,20 mètre de haut, 29 cm de largeur extérieure et 20 cm de largeur intérieure. Le vélo s'appuie sur l'arceau à l'intérieur duquel passe un cadenas de haute sécurité (type antivol en U) ou une chaîne. La surface au sol nécessaire au stationnement est un rectangle de 65 cm sur 2 mètres.

Les arceaux pèsent 6 kg chacun. On peut les installer "en batterie" et moduler leur nombre à l'unité près en fonction de l'espace disponible. Ils existent en plusieurs couleurs. Coût d'un arceau : 890 F TTC (prix 1990). Le fabricant est la société Somaco-Est (M. Serge Morhet), 1 rue des Lilas, 68000 Hombourg-Wihr. Tél. 89 24 47 92 ou 89 41 59 75.

L'association *Cyclistes 2000* (8 bis avenue Manuel, 78600 Maisons-Laffitte, Tél. (1) 39 62 07 82) peut mettre à la disposition, sur demande d'autres associations, un arceau pour démonstration.

De tels arceaux ont été installés devant la gare de Mulhouse, ainsi qu'à Maisons-Laffitte.

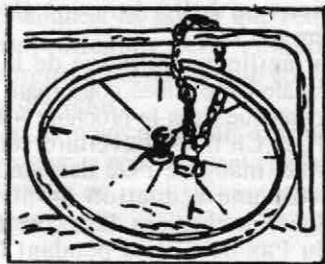
## Antivol

Autre thème d'investigation pour *Cyclistes 2000* : les antivols. L'antivol en U obtient la préférence. Selon des tests d'antivols passés par la revue allemande de consommateurs "Stiftungswarentest" dans son numéro de juin 89, parmi 66 systèmes testés, les deux meilleurs sont des antivols en U à clé spéciale : le K4 de Kryptonite (marque américaine) et l'Abus-Granit 54 HB/150-230 avec support. Chaque antivol pèse environ 1 kg et se place sur un support, lui-même fixé sur le cadre du vélo (tube vertical pédalier-selle). L'antivol est assez large pour ceindre à la fois le cadre, une voire deux roues, et le point d'ancrage, qui pourrait être l'arceau de stationnement.

Le revers de la médaille est le prix de l'Abus-Granit (400 à 500 F) et la rareté sur le marché français du Kryptonite K4, même s'il ne coûte « que » 220 F aux Etats-Unis.

D'autres antivols de même type et de fabrication asiatique (Taiwan et Hong Kong) existent également, à un prix plus abordable (environ 200 F), mais d'une qualité inférieure. Cependant, ils ne seraient en vente qu'à Londres ou aux Pays-Bas. Peut-être pouvez-vous tenter votre chance en Belgique ou aux Pays-Bas, proches de chez nous. De même pourrait-on envisager dans ce cas des achats groupés par l'Adav ?

L'association *Cyclistes 2000* propose également d'intéresser à ces produits un vélociste français.



Ce qui risque d'arriver quand on n'attache pas le cadre au support.

## Pays-Bas

### Parking vélo municipal à Middelburg (Zélande). Vu et essayé

A 130 km de Lille se trouve la Zélande, de l'autre côté de l'estuaire de l'Escaut. A Middelburg, capitale provinciale, lors d'un récent déplacement à vélo, j'ai testé pour vous le parking à vélo (fietsstalling). Installé en plein centre, donnant sur la grand-place. Contre un florin (3,10 FF), votre vélo est en lieu sûr pour la journée, dans un enclos grillagé et surveillé en permanence. Des toilettes sont à la disposition des cyclistes, gratuites pour eux et payantes pour les non-cyclistes. Des formules d'abonnement sont proposées aux récidivistes. Vous placez et attachez

vos montures vous-même aux emplacements *ad hoc*. Un ticket numéroté vous est délivré, qu'il faudra montrer au retour pour récupérer le vélo. Le préposé dispose d'un véritable bureau, avec chaise, table, et tout et tout... le luxe quoi ! Mais sans doute normal aux Pays Bas. A quand le même parking à Lille, place Rihour, avec une création d'emploi à la clé ?

A noter qu'à Middelburg, on emprunte avec délice et en toute légalité les rues à sens unique à contresens, sur les bandes cyclables balisées au sol.

C. D.

## SNCF/vélos : on progresse !

Il manque encore le plus utile : l'indication dans les brochures horaires TER des trains acceptant les vélos en bagage gratuit. Pour une prochaine fois peut-être... En revanche, dans les dépliants horaires grandes lignes, des petits vélos indiquent cette possibilité, mais c'est justement sur les grandes lignes que ce service n'existe pas (sauf, depuis peu, sur les lignes Paris-Granville, Paris-Clermont et Paris-Tours). Ça permet tout de même de connaître quelques-uns des trains Lille-Amiens ou Lille-Arras où l'on peut mettre son vélo...

La meilleure initiative de la SNCF régionale cette année concernant le vélo est contenue dans la brochure « Balades en Pays Ch'ti » (couverture verte). Ce service, inauguré l'été dernier, permet d'avoir une réduction de 50 % sur quelques destinations de la côte du Nord et du Pas-de-Calais pendant l'été, à

condition d'effectuer l'aller-retour dans la journée. Pour les cyclistes, enfin, tous les trains régionaux acceptant les vélos en bagage à main sont repris en fin de cette brochure ! Cela permet à l'Heurovélo, pour cet été, de se dispenser de les publier...

La plupart des liaisons sont possibles à des horaires variés, mais il subsiste certaines impossibilités, surtout le dimanche et les jours fériés. Impossible de revenir d'Arras, Douai, Boulogne, Calais, Saint-Pol, Béthune ou Dunkerque vers Lille le dimanche soir, ce qui ne facilite pas les promenades !

Plutôt qu'un service gratuit mais aléatoire, ne vaudrait-il pas mieux un service payant (somme modique, forfaitaire ou variant suivant la distance) mais permettant de voyager dans tous les trains avec sa bicyclette, comme en Belgique ou aux Pays-Bas ?

T. L.

## Bientôt un circuit des boulevards ?

Lors d'une réunion d'un groupe de travail sur les moyens de communication, en début d'année à la Communauté urbaine de Lille, il a été dit clairement que cette dernière n'envisageait pas la création de bandes cyclables dans Lille. Peu de chance donc de croiser un jour M. le maire à bicyclette, se rendant sous son beffroi pour une réunion du Conseil municipal.

Cependant, suite à la Très Grande Vélofête du 13 juin, lors de laquelle des responsables de l'Adav ont rencontré Pierre Mauroy, ce dernier a proposé la

démarche suivante, associant la Ville et la Communauté urbaine, ainsi que l'Adav. 1. Evaluation des itinéraires existants à Lille et dans la CUDL en vue de leur continuité et de leur pérennité. 2. Recherche de complémentarité entre bicyclette et transports en commun, en particulier étude de rabattement du vélo vers le métro, du stationnement et de l'accès. 3. Aménagement des "circuits de boulevards" (Montebello, Victor-Hugo, Vauban, etc.). 4. Prise en compte de la bicyclette dans le plan de circulation du centre.

## Echangeur d'Englos (suite du feuilleton)

Un panneau sur l'autoroute A25 (Lille-Dunkerque) affiche ostensiblement le montant des travaux : 710 millions de francs. Malgré une démarche individuelle et collective, malgré un communiqué de presse de l'Adav (que les journaux n'ont pas jugé utile de reprendre), aucune piste cyclable ne sera construite à destination du centre commercial. La totalité du pactole sera pour la voiture.

En dernier recours, j'ai récemment essayé de faire pression sur les élus responsables du projet, en jouant la carte politique : candidat écologiste aux dernières élections régionales, j'ai signalé que ce refus manifeste de prendre en compte les préoccupations des cyclistes ferait partie du dossier du prochain candidat des Verts pour les élections locales.

Sait-on jamais ? La peur de perdre le pouvoir sera peut-être un stimulant plus efficace que le simple bon sens.

A suivre, donc...

Jean-Pierre Verhille

## Le dire et le faire

Monsieur Pierre Bertrand, adjoint au maire de Lille, nous a envoyé (il y a un an, déjà...) une lettre fort sympathique dans laquelle il manifestait son intention de prendre en compte les problèmes des cyclistes. Peut-être est-il surpris de constater qu'une des rares pistes cyclables aménagées dans le canton où il se présentait pour les élections de mars dernier est pratiquement inutilisée. Située rue Beethoven (porte de Béthune), elle est pourtant idéalement placée, à l'écart de la circulation automobile. Les cyclistes auraient-ils un systématique esprit de contradiction ? Non, pragmatiques, ils savent que cette piste est impraticable : elle comporte de nombreuses bordures qui voilent les roues des vélos !

Alors, à moins d'investir dans un VTT, nous sommes pour l'instant condamnés à nous mêler au trafic des voitures, à nos risques et périls.

J.-P. V.

## Le retour des "hirondelles"

Il ne s'agit pas des gracieux volatiles, mais de la maréchaussée à bicyclette, qui avait disparu depuis quelles décennies de nos villes. A Saint-Genis-de-Saintonge (Charente-Maritime), une brigade de gendarmes s'est équipée de VTT, ce qui lui permet de patrouiller là où la voiture n'a pas accès, dans la forêt, afin de débusquer les braconniers et autres truands. Et en plus, c'est bon pour la forme, ajoutent les gendarmes... (Source : la Croix, 1/12/91)

## En passant par Dunkerque

Un contact a été pris auprès de M. Nave, travaillant à l'AGUR (agence d'urbanisme de Dunkerque, que préside M. Delebarre). L'AGUR se préoccupe des itinéraires cyclistes dans et hors de Dunkerque. Elle a réalisé une étude sur le thème du déplacement à vélo et à pied. Il sera utile d'obtenir cette étude, afin d'en tirer des enseignements pour Lille.

## Publicité

### CYCLES KOZIEL

141, rue Ferrer  
59155 Faches-Thumesnil  
Tél. 20 86 02 11

SIRET 327 847 810 00014

Spécialiste du cycle : VTT, randonnée, vélo de ville, vélo d'enfant...  
Sponsor officiel des Très Grandes Vélofêtes.  
Réduction de 5 % à 10 % sur accessoires, sur présentation de la carte d'adhérent de l'Adav.

## Vélo à voile

Difficile à utiliser sur nos routes, sous peine de finir sous les roues d'un camion ou dans le fossé, le "Green Fun", ou vélo à voile, a permis à Fabrice André de traverser la Patagonie, avec des pointes de 80 km/h. Il lui faut quatre minutes pour monter l'ensemble vélo-voile, et un peu plus pour apprendre à affronter le vent sans se casser la figure. (source Alpirando n° 145)

## On peut rêver... Vélos et DSQ\*

Et si les "aménageurs" de nos ZUP comprenaient que le vélo est pratique et économique pour faire ses courses, aller au lycée ou en centre-ville ?

S'ils décidaient de ne plus obliger les amoureux de la petite reine à fleurir leurs balcons de bicyclettes enchaînées pour éviter qu'on ne les leur vole dans les caves ?

Et s'ils se disaient que, bon sang, mais c'est bien sûr... il suffirait d'installer des casiers à combinaisons — comme des consignes de gare — pour réintroduire le vélo dans la cité ?!

\* DSQ : Développement social des quartiers.  
J.-P. V

## Le vélo pour l'insertion

Chercher à s'insérer dans le monde du travail en réparant des vélos. C'est un des axes essentiels de la démarche de « Quoi de neuf docteur » (QND pour les initiés). Depuis cinq ans, cette association villeneuvoise accueille des chômeurs qui apprennent ou réapprennent les bases d'un métier et les contraintes du travail. Entre autres projets de QND, la location de vélos randonneurs et VTT. QND est installé à la ferme Courrouble, rue de la Station à Villeneuve d'Ascq.

# La vie de l'association

## Agenda

Stand Adav à la braderie, devant le local, samedi 5 et dimanche 6 septembre. Avec animations par "Aigre-Doux" (chansons françaises, théâtre...). Samedi de 14 h à 20 h et dimanche de 10 h à 20 h. N'hésitez pas à venir aider pour le stand (s'inscrire auprès d'Anita).

Prochaine réunion de l'Adav, lundi 14 septembre à 18 h 30 à la MNE, 23 rue Gosselet à Lille.

Assemblée générale de l'Adav, vendredi 16 octobre à 18 heures.

## Permanences

Permanences au local : les lundis, mercredis et vendredis, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

Vous en avez plein le porte-bagage ? Racontez vos misères en permanence, en passant au 23 rue Gosselet à Lille (près du boulevard Jean-Baptiste Lebas), ou en appelant le 20 86 17 25 (demandez Patrice ou Anita).

Si vous voulez en savoir plus, il ne reste qu'une solution : adhérer.

Connaissez-vous **Vélocité**, le journal trimestriel de notre fédération nationale, la Fubicy (fédération des usagers de la bicyclette) ? Prix d'abonnement pour un an : 50 F. Pour 20 F, vous pouvez demander le dernier numéro paru à l'Adav.



J'adhère à l'association Droit au vélo et souhaite en devenir (cochez au choix) :

membre actif (cotisation annuelle : 30 FF, 15 FF pour les chômeurs et étudiants).

membre de soutien (à partir de 50 FF). Montant : ..... F

Mme, Mlle, M. : ..... Prénom : .....

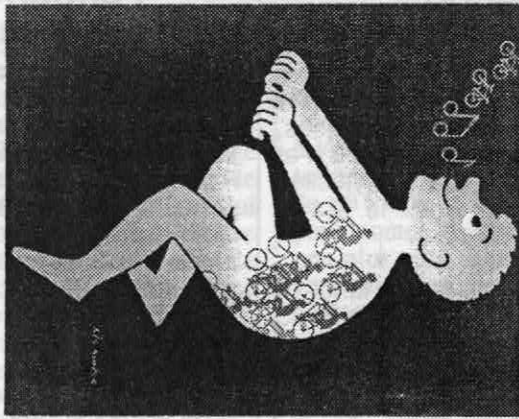
Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Profession : ..... Age (facultatif) : .....

Date : .....

(Chèques à l'ordre de : ADAV, 23 rue Gosselet, 59000 Lille)



en vélo,  
bien dans ma ville



**Droit au Vélo  
Association**  
23, Rue Gosselet  
59000 Lille  
Tél. 20.86.17.25

**CYCLES KOZIEL**

11, rue de la République - 59000 Lille

Téléphone : 20.86.17.25

Spécialiste du cycle...  
Réduction de 5 % à 10 % sur...  
carte d'adhésion

Le vélo est un moyen de transport...  
Il permet de se déplacer...  
sans polluer l'environnement...  
et de rester en bonne santé...  
C'est pourquoi il est encouragé...  
par les pouvoirs publics...  
à travers diverses initiatives...  
comme le développement...  
de pistes cyclables...  
ou l'organisation de...  
événements dédiés au vélo...  
Ces actions visent à...  
promouvoir le vélo...  
comme mode de transport...  
principal et à encourager...  
son utilisation...  
dans les villes...  
pour améliorer la...  
qualité de vie des habitants...  
et réduire les émissions...  
de gaz à effet de serre...  
C'est un véritable...  
investissement pour...  
l'avenir de nos villes...  
et de notre planète...  
ensemble.